

# JARDIN DU CROUZET

## Conditions de location

Les accueillis disposent librement des locaux loués et sont autorisés à se déplacer dans les prairies et terres de culture des accueillants. Ils veilleront toutefois à fermer clôtures et barrières et respecteront les cultures en ne marchant que sur les cheminements.

Les accueillis ont accès au local où se trouvent la table de ping-pong et les jeux.

Les accueillants autorisent la pêche, le canotage et la baignade dans l'étang, sous la seule responsabilité de l'accueilli.

Les endroits potentiellement dangereux sont cerclés de ruban rouge et blanc. Ces zones englobent les machines agricoles et nids de guêpes ou frelons connus ; Il est recommandé aux enfants d'éviter ces endroits.

Des vélos et jeux sont à la disposition des personnes accueillies. Cette mise à disposition se fait à titre gracieux. L'usage de ces jeux et vélos est placé sous la responsabilité des accueillis.

Le gîte est non fumeur. Les personnes qui fument sont invitées à fumer à l'extérieur des locaux.

Les accueillis veilleront à libérer le gîte dans le même état de propreté qu'à la prise de location. Ils veilleront particulièrement aux points suivants : sanitaires, état de la gazinière et son four, hotte de cuisine et frigidaire. Les sacs d'ordures seront emportés par les accueillis dans les conteneurs municipaux à 200 m.

Dans le cas où les personnes accueillies choisissent de ne pas procéder personnellement au nettoyage des lieux, la somme de 60€ leur sera réclamée pour frais de nettoyage.

Selon l'usage, les accueillis amènent leurs parures de lits ( drap housse, housse de couette et taie ainsi que le linge de toilette et de ménage.). Nous avons fait le choix de louer les draps (5€ / par personne) uniquement pour ceux qui font le voyage en train ou en avion.

Vous trouverez sur place quelques produits de base : épicerie, sanitaire et entretien dont vous ferez l'appoint pour ceux qui vous suivront.

La location s'entend, en principe, du samedi au samedi pour la location à la semaine. D'autres modalités sont à convenir. Les accueillis peuvent prendre possession des lieux dès 17 heures le jour de leur arrivée et libéreront les lieux pour 11 heures au jour du départ.

Les prix de location s'entendent tout compris, sans aucun supplément pour les chauffages, eau, gaz, électricité et bûches à sa disposition dans le hangar.

\* \* \*

**Paul & Geneviève Jacques Valkeneire**  
Jardin du Crouzet  
24380 Cendrieux  
33 5 53 04 62 59